

Burundi : Nouvelle campagne de désarmement, un pas de plus vers la paix ?

MISNA, 23/10/2009 Une nouvelle campagne de désarmement volontaire de la population a été engagée dans le pays le 20 octobre; tous les porteurs d'armes légères et de munitions ont jusqu'à mercredi prochain minuit pour les remettre à la Commission chargée du désarmement ou au bureau de police le plus proche. Comme prévu par le nouveau code pénal, la sanction de ce délai toute personne retrouvée en possession d'armes est passible d'une amende et d'une prison allant de deux à 10 ans.

Jusqu'ici les sources gouvernementales ont soutenu que la nouvelle campagne donne d'excellents résultats. Contacté par la MISNA, des sources missionnaires à Bujumbura ont donné un jugement plus modéré, soulignant que le nombre d'armes récupérées est encore trop limité pour se prononcer; au contraire, des rumeurs en circulation depuis plusieurs jours semblent indiquer une distribution d'armes présumée être sans doute celles préalablement remises aux autorités par des services secrets à des ex-combattants invités à "collaborer". Avec une histoire à enseigner des conflits et des violences depuis l'indépendance en 1962 jusqu'aux derniers accords de cessez-le-feu de 2009, signés par la réconciliation des Forces nationales de libération (Fnl) à nombre de civils et d'ex-rebelles possèdent encore des armes; les agressions et les épisodes de violence armée sont fréquents dans le pays. Selon le rapport d'une organisation non-gouvernementale burundaise, l'Observatoire de l'action gouvernementale (Oag), durant le premier semestre de cette année, 257 personnes ont été assassinées pour des motifs politiques ou dans des épisodes de criminalité, avec une moyenne de 43 homicides par jour. [CC] [VV]